

**COLLINSONIA  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**COLLINSONIA CANADENSIS  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**Collinsonia canadensis ad praeparationes homoeopathicas**

**DÉFINITION**

Organe souterrain, séché, de *Collinsonia canadensis* L.

*Teneur* : au minimum 0,8 pour cent de tanins, exprimés en pyrogallol (C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>O<sub>3</sub> ; M<sub>r</sub> 126,1) (drogue desséchée).

**CARACTÈRES**

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

**IDENTIFICATION**

- A. Morceaux irréguliers, très durs, brun-gris, pouvant atteindre jusqu'à 10 cm de long et 2 cm de diamètre. Face supérieure portant les restes de bourgeons courts et coniques ainsi que des cicatrices nettes de tiges aériennes. Face inférieure portant des racines courtes et filiformes ou leurs cicatrices en creux. Examinez à la loupe la section transversale : suber brun, zone corticale étroite et moelle blanchâtre entourée par un anneau de fines pointes noires de bois.
- B. Réduisez le collinsonia en poudre (355). Poudre brun foncé. Examinez au microscope en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R*. Fragments de suber à cellules polyédriques ; fragments de parenchyme cellulosique ; fragments de tissu ligneux composés de vaisseaux de bois, à ornements réticulés ou ponctués, et de parenchyme ligneux dont les cellules sont légèrement et régulièrement lignifiées et ponctuées. Examinez au microscope en utilisant une solution de *glycérol R* à 50 pour cent V/V. Petits grains d'amidon réniformes, ovoïdes ou oblongs, pouvant atteindre 40 µm de long.
- C. Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. A 3 g de drogue pulvérisée (355), ajoutez 30 mL d'*éthanol à 65 pour cent V/V R*. Chauffez à reflux au bain-marie pendant 15 min. Laissez refroidir. Filtrez.

*Solution témoin*. Dissolvez 20 mg d'*asiaticoside R* et 10 mg de *madécassoside R* dans 10 mL de *méthanol R*.

*Plaque* : *plaque au gel de silice pour CCM R*.

*Phase mobile* : *eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R* (2:3:8:15 V/V/V/V).

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*



## SOUCHE

### DÉFINITION

Teinture mère de collinsonia préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de l'organe souterrain séché de *Collinsonia canadensis* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

*Teneur* : au minimum 0,08 pour cent *m/m* de tanins, exprimés en pyrogallol (C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>O<sub>3</sub> ; M<sub>r</sub> 126,1).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide jaune-brun

### IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 20 mg d'*asiaticoside R* et 10 mg de *madécassoside R* dans 10 mL de *méthanol R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : eau R, méthanol R, acide acétique glacial R, chlorure de méthylène R (2:3:8:15 V/V/V/V).

*Dépôt* : 20 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez la *solution d'aldéhyde anisique R*. Chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez à la lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

<b>Haut de la plaque</b>	
-----	Une bande brun-rose -----
Asiaticoside : une bande bleue	Une bande gris-violet plus ou moins intense
Madécassoside : une bande gris-brun	Une bande orangé clair
-----	Une bande grise -----
	Deux à trois bandes grises
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

**ESSAI**

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 0,4 pour cent m/m.

**DOSAGE**

Effectuez la détermination des tanins dans les drogues végétales (2.8.14). Utilisez 10,00 g de teinture mère.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*